



Maison bois et assurance

En respectant les normes de sécurité d'installation et d'isolation d'une cheminée, ce type d'installation ne présente pas plus de risque d'incendie dans une maison bois que dans une habitation classique. Comme nous l'avons déjà précédemment démontré, le chauffage au bois d'une maison en bois est très efficace, agréable et sans danger. Particulièrement compatible avec la philosophie de la maison bois, ce type de chauffage d'appoint ou principal est par ailleurs tellement agréable !

Il est faux de croire que le montant d'une prime d'assurance pour une maison en bois est plus élevé que pour une maison traditionnelle. Les assureurs reconnaissent eux-mêmes qu'ils n'enregistrent pas plus de sinistres pour ce type d'habitation. Le coût de l'assurance n'a donc aucune raison d'être plus élevé qu'une maison traditionnelle de surface égale.

